Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711REPUBLIQUEFRANCAISE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le DEPARTEMENT DE LA Affichage: 13/09/2023 GUADELOUPE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAMENTIN

EXTRAIT DU REGISTRE

Séance du 31 AOUT 2023

L'an deux mille vingt-trois et le jeudi vingt-six à dix-huit vingt, le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle des délibérations de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Ephrem GLORIEUX, 1^{er} adjoint.

Présents: M. Ephrem GLORIEUX; Mme Manuela PETRO-METONY M Lucien BEAUZOR; Mme Liliane; MAXIMIN-BAJAZET; M. Rodrigue MOULIN; M. Jean-Louis SAINSILY; Mme Gladys BURAT adjoints au maire.

Mme Sylviane FONDS; Mme Anny GENIPA; M. Saturnin FRANCILLONE; M. Christian CITADELLE; M. Richard PROMENEUR Mme Patricia VINGADASSALON; M. Martelin RATIER; Mme Clara RIGAH; M. Didier MARICEL; Mme Cindy ARNASSALON; M. Bruno REMI; M. Benjamin GRACCHUS; Mme Edwige BEMATOL; Conseillers Municipaux.

Représentés: Mme Christiane TREIL- ALBON par Mme Anny GENIPA M. Arthur MARICEL par Mme Gladys BURAT Mme Karine GATIBELZA par M. Ephrem GLORIEUX M. Yvon COMBES par M. Jean-Louis SAINSILY

Absents: M. Jocelyn SAPOTILLE; M Bruno FELICIANNE; Mme Jacqueline BELFORT; Mme Sylvie DAGONIA; Mme Sonia MERCADIER; Mme Francia ROSAMONT; Mme Annick ABELA; M. AJAS Patrick; Mme Nicole RAMASSAMY

Afférents	En exercice	Qui ont pris
au Conseil		part à la
Municipal		Délibératior
33	33	24

Date de la convocation
25 AOUT 2023

Date d'affichage de la délibération

Adopte à l'unanimité

DELIBERATION N°2023/08/98

ORGANISER D'UN COLLOQUE SUR LA THEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES SITES NATURELS DE LA COMMUNE

Faisant suite à la journée du développement économique consacrée à Ali Tur en 2022, il est porté à votre connaissance l'organisation d'un colloque autour du développement économique des sites naturels intitulé :

Quelle vision partagée sur le développement économique et l'aménagement des sites naturels de Lamentin ?

Le Samedi 9 septembre 2023 à l'auditorium de la Médiathèque E. Pépin de 9h00 à 13h30.

Il s'agira pour la collectivité de s'enrichir des projets et expériences des acteurs et experts du territoire agissant et réfléchissant au développement et à l'aménagement des sites naturels.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 971-219711157-20230913-del98-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/09/2023 Affichage : 13/09/2023

Au-delà de ces retours et partages d'expériences, la ville de Lamentin souhaite développer un espace de concertation favorisant une gouvernance élus-citoyens afin que les projets d'aménagement de nos sites naturels soient co-construits.

C'est ainsi, qu'une consultation citoyenne via les réseaux sociaux sur ce même sujet a été réalisée en mai-juin 2023.

Dans cette optique, une réunion en inter-commissions communales : commission développement économique, commission participation des citoyens à la vie locale-animation des quartiers-vie associative, commission aménagement, urbanisme et développement durable ; a été organisée le 30 mai 2023.

Une nouvelle consultation citoyenne par la rencontre des associations du territoire a eu lieu le 19 juin 2023 en Mairie ainsi qu'une visite de site en canot le long de la rivière du Lamentin.

A l'issue de ces différentes concertations, un comité de suivi composé d'élus et de citoyens à vu le jour. Ce comité sera sollicité afin d'émettre un avis sur les projets d'aménagement des sites naturels.

Ce colloque contribuera donc à nourrir la réflexion de la collectivité dans le cadre de l'aménagement de ces sites naturels.

Liste des intervenants et thèmes abordés :

- ➤ Paméla OBERTAN Maître de conférences à l'Université des Antilles (UA) : Jardin créole : socle d'un nouveau modèle de développement pour notre archipel ?
- > Yvon JOSEPH Spécialiste des arbres fruitiers en pot : Comment valoriser un site naturel à partir d'une plantation d'arbres fruitiers en pot ?
- Max CROSNIER-DE-BELLAISTRE Maître de conférences à l'UA : Anthropologie d'une influence socio-culturelle des us et coutumes traditionnelles guadeloupéennes face au goût alimentaire industriel occidental.
- > Mylène MUSQUET Directrice de l'Office nationale des Forêts : Gestion multifonctionnelle des forêts et plus particulièrement l'agroforesterie.
- ➤ Valérie SENE Directrice du parc national de la Guadeloupe : Quelle stratégie d'accueil sur les aires protégées ?
- Joël RABOTEUR Maître de conférences à l'UA : Type de développement endogène axé sur la Baie de Blachon.
- ➤ Liliane Maximin-Bajazet Adjointe au maire déléguée au développement économique et à l'attractivité du territoire : Vision partagée de l'aménagement du site de Blachon.

Dépenses	€HT
Traiteur	720,00
Achats de fournitures	1780,00
Total	2500,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711157-20230913-del98-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/09/2023 Affichage : 13/09/2023

Le maire propose au conseil municipal d'approuver l'organisation du colloque sur la thématique du développement économique des sites naturels le samedi 9 septembre 2023 à la Médiathèque de Lamentin.

Le conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré;

DECIDE

ARTICLE 1- D'autoriser la manifestation colloque sur la thématique du développement économique le Samedi 9 septembre 2023 à l'auditorium de la Médiathèque E. Pépin

ARTICLE 2 : D'approuver le budget prévisionnel ci-dessous :

Dépenses	€HT
Traiteur	720,00
Achats de fournitures	1780,00
Total	2500,00

ARTICLE 3: De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

ARTICLE 4: La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat

Adopte à l'unanimité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

M. Ephrem GLORI

Le Président